

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Lundi 26 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, MM. COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme PERES	à	Mme. LUCIANI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme CURCIO, Mme PASTINI, MM. RUALT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23



Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Mars 2012

Délibération N°2012 / 54

Adoption du Budget Primitif 2012 : Budget Principal.

Jamais comme en ce début d'année, la France et l'Europe n'auront été confrontées à autant d'incertitudes et de menaces. La pression incessante et hautement spéculative des marchés financiers a bouleversé des majorités politiques et des changements de gouvernement ont été organisés, des mouvements sociaux de grandes ampleurs sont apparus.

Ce contexte Européen pourrait paraître éloigné de nos préoccupations quotidiennes. Il n'en est rien, bien au contraire. La situation de l'Etat est très préoccupante du fait de l'importance de ses déficits publics, de l'énorme volume de sa dette ainsi que du scepticisme des marchés financiers quant aux perspectives d'évolution qui sont les siennes malgré une succession de plusieurs plans de rigueur.

Par la force des choses l'Etat est donc appelé à tailler dans toutes ses dépenses et parmi elles, les concours et dotations qu'il octroie chaque année aux collectivités territoriales. Il est à remarqué que cette tendance se dessinait déjà, depuis plusieurs années, mettant à bas le contrat de solidarité et de croissance qui organisait jusqu'à présent les relations financières de l'Etat avec les collectivités territoriales ; elle est aujourd'hui de fait en forte accélération tant l'Etat est invité à réduire ses crédits d'intervention.

Cet environnement économique perturbé marque indirectement le budget de notre collectivité en contraignant l'Etat et nos différents partenaires à limiter leurs dotations et participations au fonctionnement de la ville et en réduisant l'évolution jusqu'ici dynamiques de nos recettes.

Ainsi notre débat d'orientation budgétaire a clairement posé le contexte économique et financier très difficile à partir duquel le projet de budget a été construit.

- Une crise économique mondiale, que beaucoup qualifie de plus grave que celle de 1929, après que la dette privée ait été transformée en 2008 en dette publique. Cela a eu des effets néfastes dans tous les domaines, principalement dans la capacité des Etats à prendre en charge la question sociale.
- Un gouvernement qui n'a trouvé à répondre à l'effondrement du capitalisme financier que par des programmes d'austérité budgétaire.
- Les ressources externes des collectivités qui continuent à diminuer quand les dépenses sont orientées à la hausse pour répondre à un besoin croissant de service public. Cela tend à pousser les collectivités dans un cercle vicieux.
- Un accès plus que difficile au financement qui oblige à réviser et à faire preuve d'une grande prudence sur le montant des investissements à réaliser.

Le budget 2012 intègre les principaux éléments de ce contexte et poursuit malgré tout les orientations prises depuis le début du mandat.

Au terme de ce débat, il a été retenu les grandes orientations suivantes :

- Le maintien des taux d'imposition communaux inchangés,
- L'optimisation de nos moyens au regard des missions,
- La stabilité de nos dépenses de fonctionnement malgré une forte inflation,

- La maîtrise de notre masse salariale,

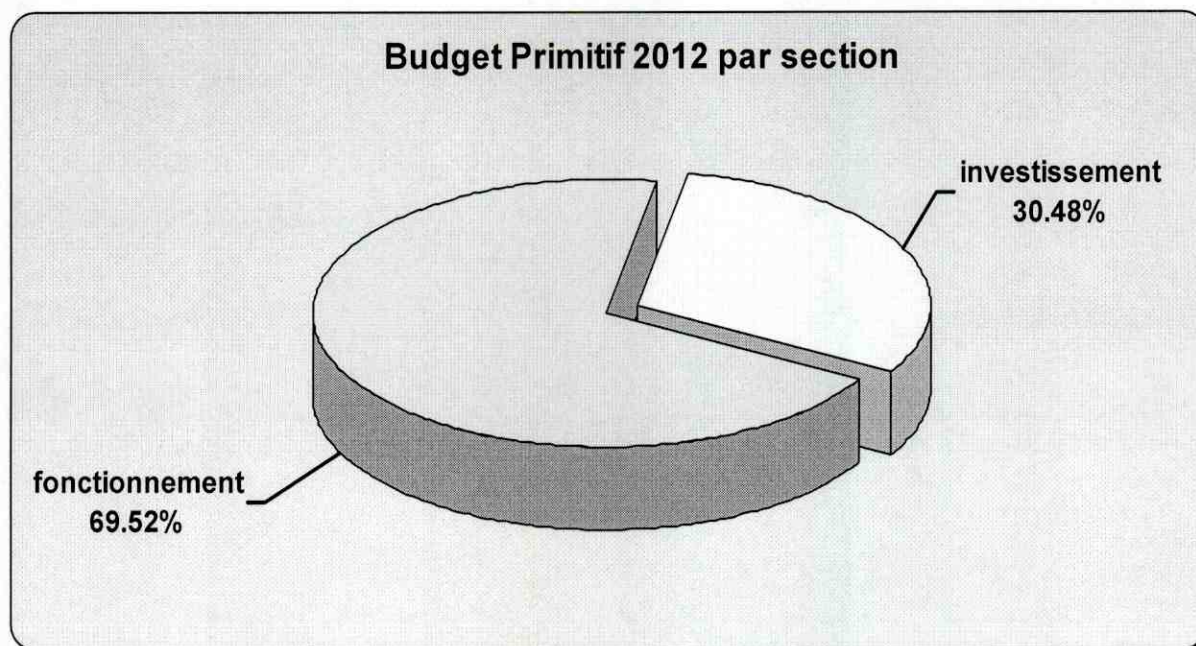
A – Les grands équilibres budgétaires :

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2012 de la commune, toutes sections confondues, s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant global de **126 573 775 Euros**.

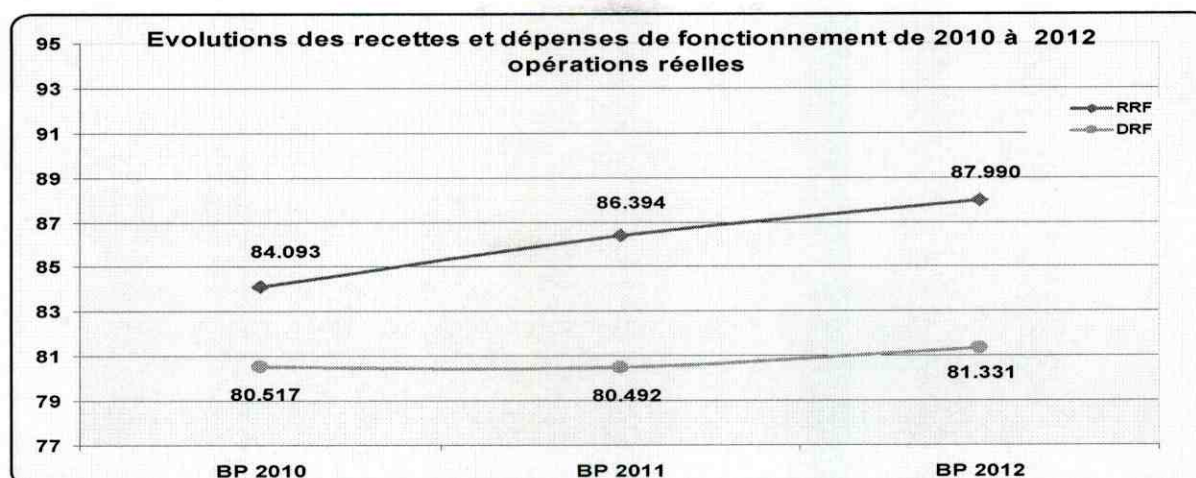
Nous vous proposons de trouver ci-dessous les tableaux récapitulatifs :

RECETTES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	87 990 193.00	31 924 151.00	119 914 344.00
Opérations d'ordre	0.00	6 659 431.00	6 659 431.00
Totaux	87 990 193.00	38 583 582.00	126 573 775.00

DEPENSES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	81 330 762.00	38 583 582.00	119 914 344.00
Opérations d'ordre	6 659 431.00	0.00	6 659 431.00
Totaux	87 990 193.00	38 583 582.00	126 573 775.00



B – La section de fonctionnement :



1. Les recettes de fonctionnement

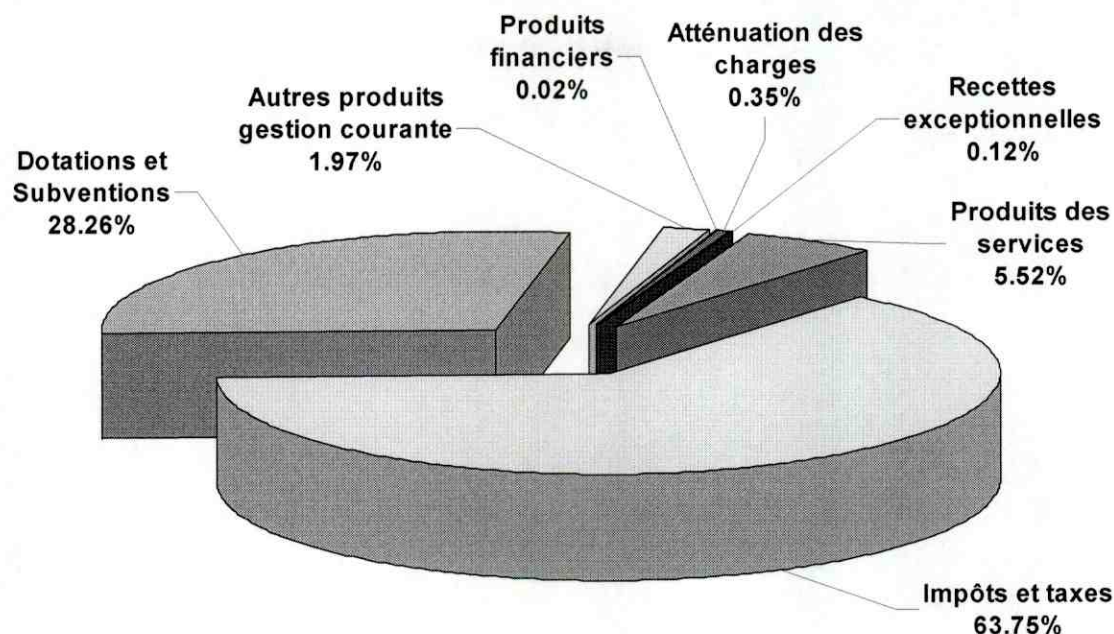
1.1 Les recettes de fonctionnement par nature

D'un volume global de 87 990 193.00 €, les recettes de fonctionnement, malgré l'impact du ralentissement lié aux conséquences de la crise économique, progressent de 1.85%, soit une augmentation de 1 595 555.00 € par rapport aux prévisions budgétaires 2011.

La structure des recettes de fonctionnement se présente comme suit :

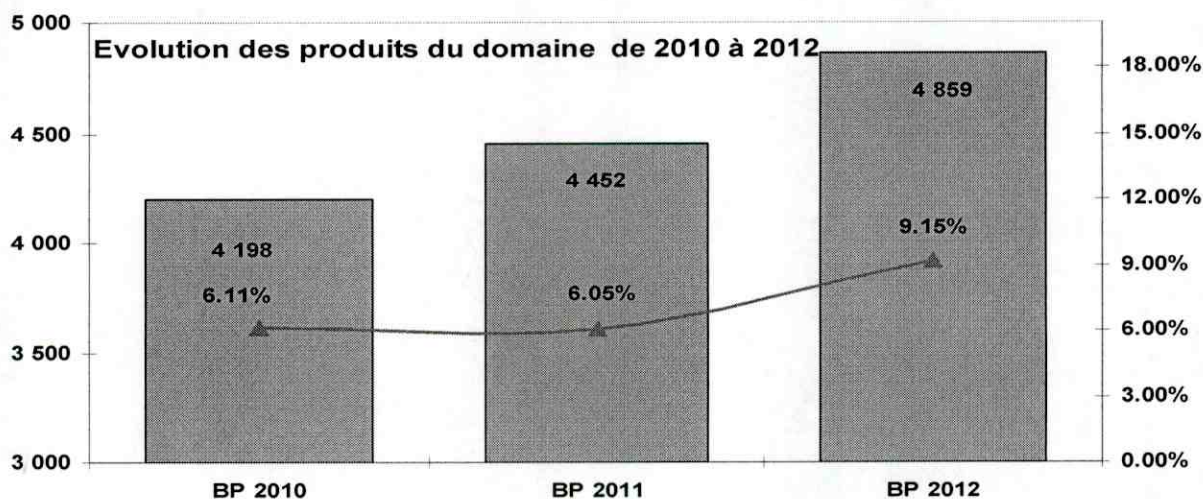
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2011	BP 2012	% de variation	Part de la section
CHAP 70	Produits des services	4 452 125.00	4 859 380.00	9.15	5.52
CHAP 73	Impôts et taxes	55 249 991.00	56 091 015.00	1.52	63.75
CHAP 74	Dotations, Subventions	24 905 730.00	24 864 060.00	-0.17	28.26
CHAP 75	Autres produits gestion	1 457 000.00	1 732 000.00	18.87	1.97
CHAP 013	Atténuation des charges	299 092.00	314 198.00	5.05	0.35
CHAP 76	Produits financiers	20 700.00	19 540.00	-5.60	0.02
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	10 000.00	110 000.00	1000	0.12
TOTAL RECETTES REELLES		86 394 638.00	87 990 193.00	1.85	100.00
CHAP 042	Opérations d'ordre	0.00	0.00	-	0.00
TOTAL RECETTES		86 394 638.00	87 990 193.00	1.85	100.00

STRUCTURE DETAILLEE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



➤ Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

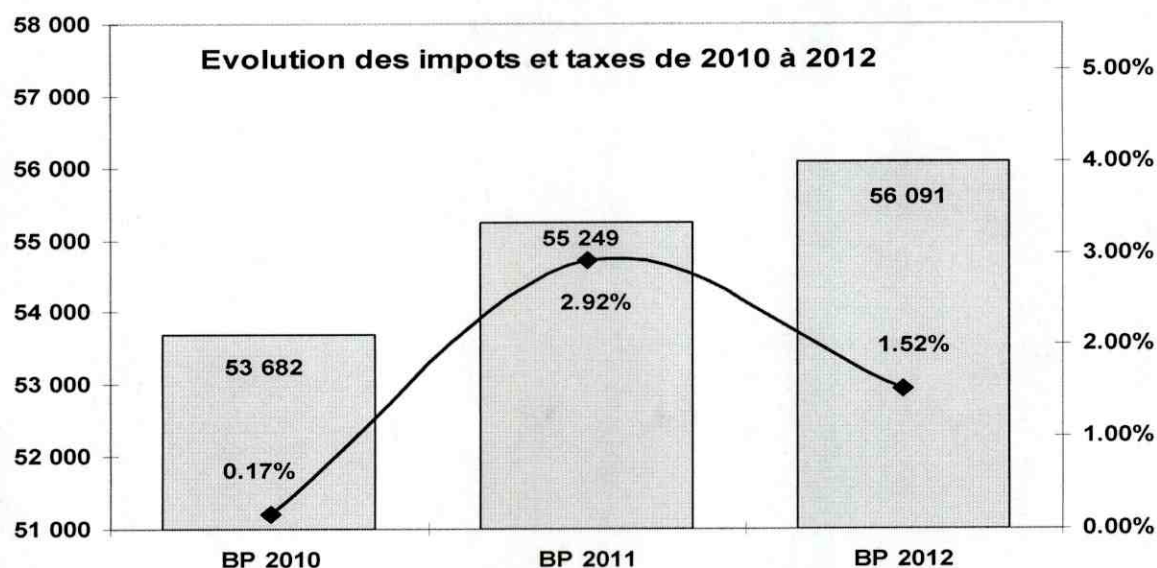
Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants en €	4 198 565	4 452 125	4 859 380
Variations en %	6.11%	6.05 %	9.15 %



Regroupant l'ensemble des recettes de la commune provenant de l'activité des services publics, cette rubrique enregistre, par rapport à l'exercice 2012, une variation à la hausse de 9.15 %. Les principaux domaines concernés par cette augmentation sont les redevances des services scolaires et périscolaires comme la restauration et les centres de loisirs, une fréquentation soutenue et accrue des équipements sportifs et culturels.

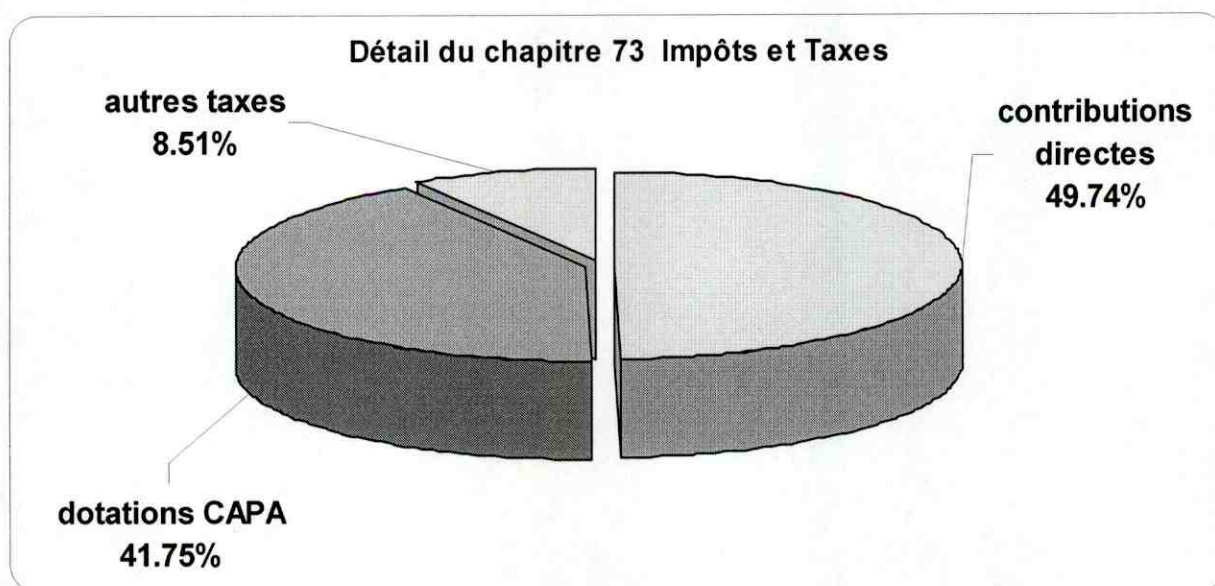
➤ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants en €	53 681 991	55 249 991	56 091 015
Variations en %	0.17 %	2.92 %	1.52%



Ce chapitre, premier pôle des ressources de la section de fonctionnement, représente 63.75 % des recettes d'exploitation. Comparé aux inscriptions budgétaires 2011, il est en progression de 1.52 % soit 841 000 €.

Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



❖ Les contributions directes

Les contributions directes représentent près de 50 % des impôts et taxes. Elles totalisent un produit fiscal estimé à 27.9 millions d'euros. La municipalité a décidé, comme prévu lors du débat d'orientation budgétaire, de maintenir les mêmes taux communaux de la taxe d'habitation (22,72 %), de la taxe foncière sur le foncier bâti (17,02 %) et de la taxe foncière sur le non bâti (46,24 %).

Les bases d'imposition de la fiscalité directe n'ont pas été officiellement notifiées par les services fiscaux, les crédits inscrits correspondent à une estimation fondée sur l'actualisation de l'ensemble des bases fiscales locales des ménages qui devraient bénéficier d'une revalorisation forfaitaire attendue de 1.80 %, comme il est indiqué dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2012.

Taxes	bases 2010 Etat 1288M	évolution	bases 2011 Etat 1288M	évolution	Prévisions Bases 2012
TH	69 101 079	1.35%	70 035 915	1.80	71 296 000
FB	64 551 894	3.16%	66 593 983	1.80	67 800 000
FNB	244 779	-10.01%	220 301	1.80	224 000
Produits nets	26 861 974	1.81%	27 348 323		27 900 000

❖ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

L'enveloppe de la dotation de compensation versée par la CAPA est figée à hauteur des années précédentes soit 19 664 711 €. Aucun nouveau transfert de compétence n'est prévu pour 2012. La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes verra son montant augmenté de 4.33 % ; la prévision budgétaire pour 2012 est de 3 751 304 €.

❖ Les autres taxes indirectes

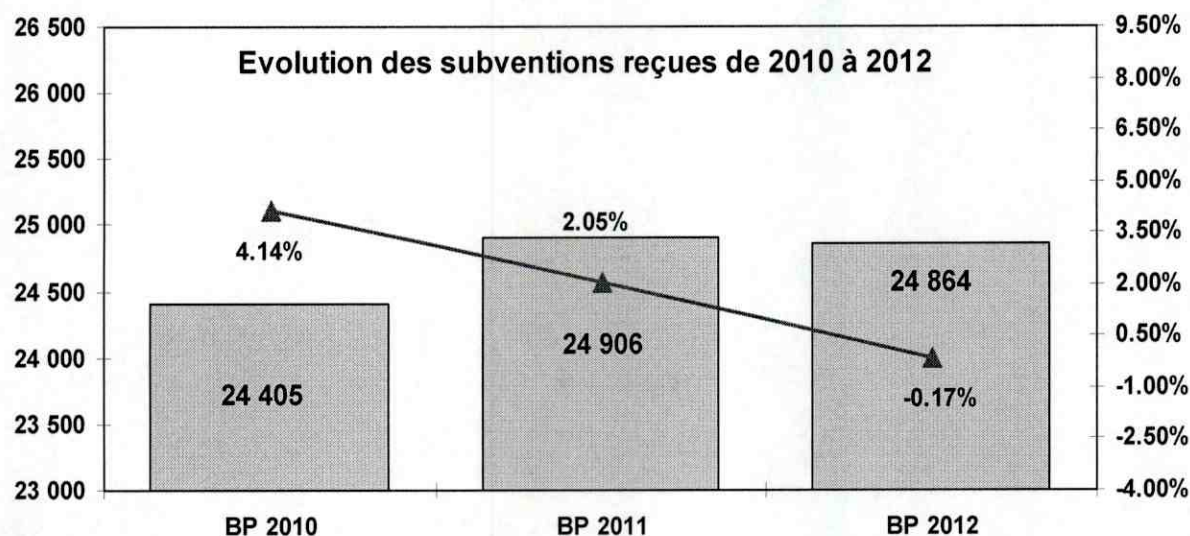
Si la majeure partie des autres impôts et taxes n'enregistrent pas de variation significative importante, il convient de noter que les produits du stationnement de surface sont comptabilisés dorénavant au budget annexe des stationnements.

Les inscriptions budgétaires concernant les taxes sur l'électricité et sur la publicité extérieure sont en progression proches des recettes réalisées en 2011.

S'agissant de l'inscription concernant les droits de mutation la prévision 2012 est identique à celle du budget précédent (1 400 000 €) mais très en retrait par rapport au réalisé du CA 2011 qui avoisinera les 1 909 000 €. Nous avons préféré être très prudents sur cette recette car nous pensons qu'elle sera affectée par le resserrement des conditions d'attribution de crédits aux particuliers, de la nouvelle fiscalité des plus values sur cessions et le possible retrait des investisseurs suite aux restrictions fiscales mises en place.

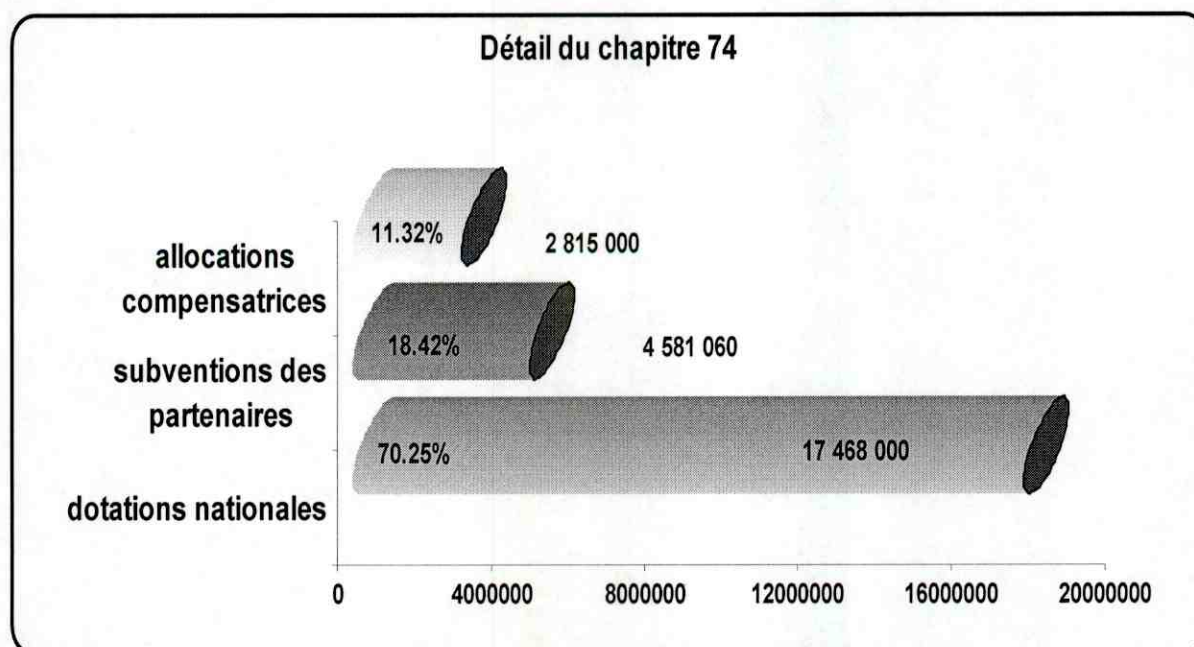
➤ **Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants en €	24 405 715	24 905 730	24 864 060
Variations en %	4,14 %	2,05 %	-0.17%



Deuxième poste budgétaire des recettes de fonctionnement de la ville, ce chapitre est en diminution par rapport à 2011. Il s'élève à 24 864 060 €. Il faut toutefois préciser que certains éléments permettant le calcul des dotations ne seront connus qu'après le vote du budget. Ainsi les hypothèses les plus prudentes ont donc été retenues.

Les principaux éléments qui composent ce chapitre sont les suivants :



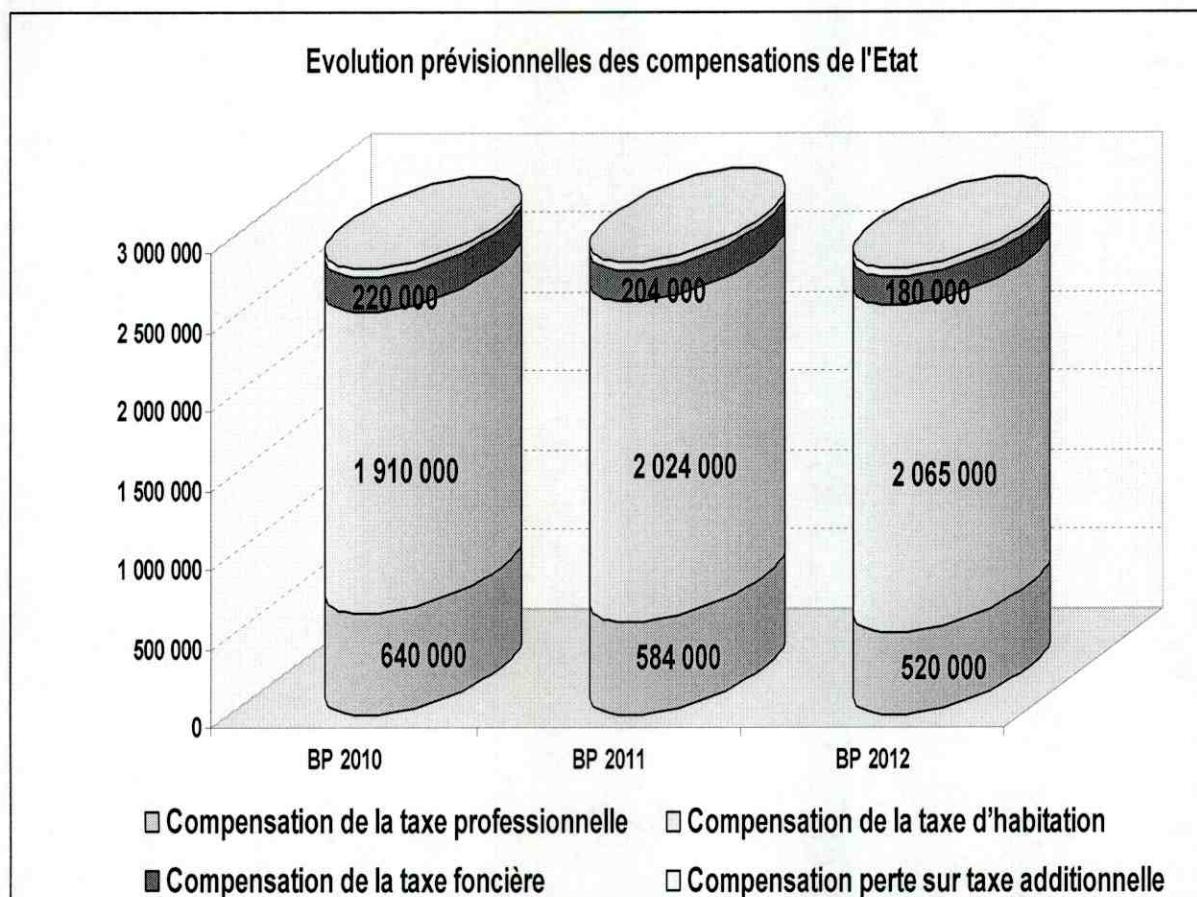
❖ Les compensations fiscales

Ces allocations compensatrices sont versées aux collectivités locales pour compenser les exonérations accordées par l'État aux contribuables en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncier bâti ou non bâti.

Pour 2012, c'est globalement 2 815 000 € qui devraient être perçus si nous tenons compte de l'augmentation de la part liée à la taxe d'habitation et des minoration des autres compensations prévues dans le projet de loi de finances 2012.

Compensations fiscales	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Compensation de la taxe professionnelle	640 000	584 000	520 000
Compensation de la taxe d'habitation	1 910 000	2 024 000	2 065 000
Compensation de la taxe foncière	220 000	204 000	180 000
Compensation perte sur taxe additionnelle	50 000	50 000	50 000
Total des Compensations Fiscales *	2 820 000	2 862 000	2 815 000
Evolution en €	- 158 600	42 000	- 47 000
Evolution en %	-5.33 %	1.49%	-1.65%

* Les bases n'étant pas notifiées les compensations définitives feront l'objet de réajustement.



❖ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 17 468 000 € en nette diminution depuis plusieurs années. Cette stagnation provient des orientations fixées par la loi de finances qui prévoit le gel de l'ensemble des dotations voire même une diminution dans certains cas.

Principales Dotations de l'Etat	Notifications 2010	Notifications 2011	Prévisions 2012
Population DGF	68 038 Hab.	68 618 Hab.	68 618 Hab.
Dotation Forfaitaire**	14 294 435	14 179 898	14 100 000
Evolution en €	-154 598	-114 537	-79 898
Dotation Solidarité Urbaine **	1 216 580	1 216 580	1 094 000
Evolution en €	0	0	-122 580
Dotation Nationale de Péréquation **	1 411 670	1 465 934	1 466 000
Evolution en €	-102 917	+ 54 264	+ 66
Dotation Générale de Décentralisation **	770 096	764 355	765 000
Evolution en €	+ 106	-5 741	+ 645
Total des Dotations principales de l'Etat	17 692 781	17 626 767	17 425 000
	-257 409	-66 014	-201 767

** Ces dotations feront l'objet de réajustements ultérieurs en décision modificative car leur montant définitif n'est pas encore notifié par les services de l'Etat.

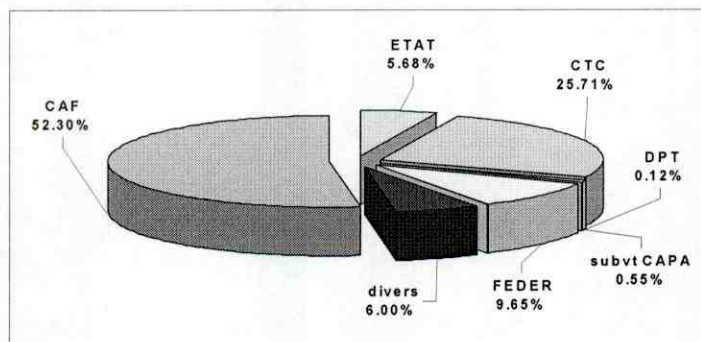
Le principal concours financier de l'Etat, à savoir la dotation forfaitaire subira une troisième baisse consécutive. L'hypothèse retenue est une diminution de près de 80 000 € au vu des éléments contenus dans le projet de loi de finances de 2012. En trois ans la ville d'Ajaccio aura ainsi perdu près de 350 000 € au titre de cette dotation.

Pour la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, le montant attendu par la Ville devrait également être en diminution. La majeure partie de la hausse serait concentrée, en 2012, comme en l'an passé, au profit des 250 communes les plus défavorisées. En 2011, la ville d'Ajaccio est classée au 540ème rang de l'indice synthétique permettant de déterminer les villes éligibles à cette dotation. Ainsi la commune devrait donc ne plus être éligible au titre de la DSU. La loi de finances 2012 prévoit à titre dérogatoire qu'une commune qui cesse d'être éligible devrait percevoir à titre de garantie, une attribution égale à 90 % en 2012, 75 % en 2013 et 50 % en 2014 du montant perçu en 2011.

❖ Les subventions et les participations de fonctionnement

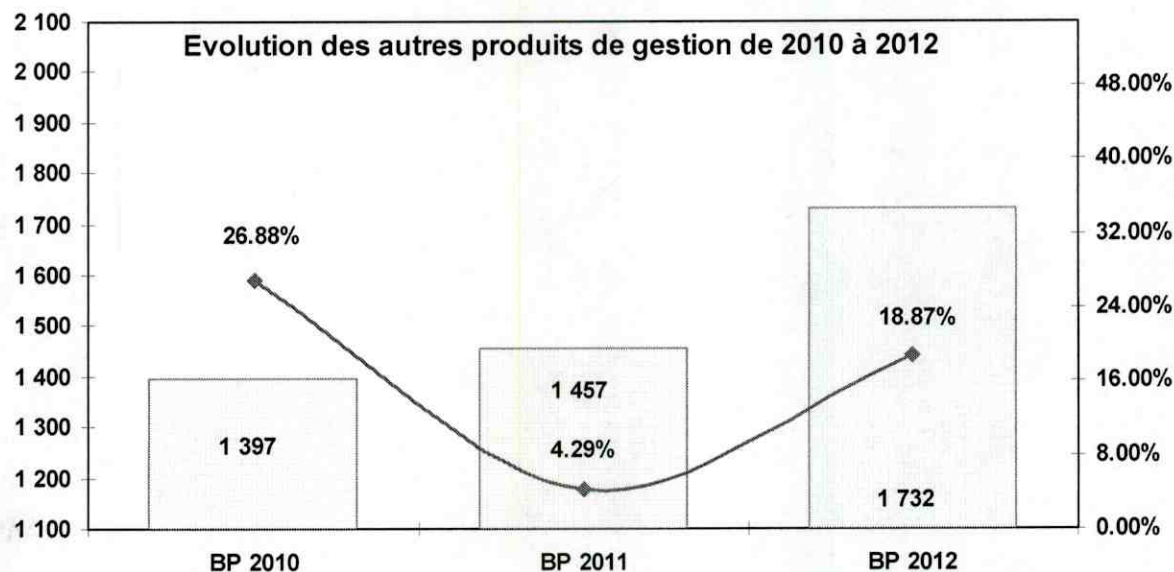
Les autres recettes de subventions atteignent au Budget primitif 2012, 4 581 060 €. La répartition par partenaires financiers est la suivante:

Etat :	260 000 €
Région :	1 177 710 €
Département :	5 600 €
Capa :	25 000 €
Europe :	441 900 €
Divers :	274 850 €
CAF :	2 396 000 €



➤ **Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants en €	1 397 090	1 457 000	1 732 000
Variations en %	26,88 %	4,29 %	18,87 %



Ce chapitre budgétaire comprend principalement les revenus des immeubles, les redevances versées par les concessionnaires, le reversement de l'excédent du budget annexe du parking Diamant ainsi que le remboursement de la part salariale des tickets restaurants.

➤ **Le chapitre 013 : Atténuations de charges**

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de frais de personnel et de maladie du personnel communal et la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch.

➤ **Le chapitre 76 : Produits financiers**

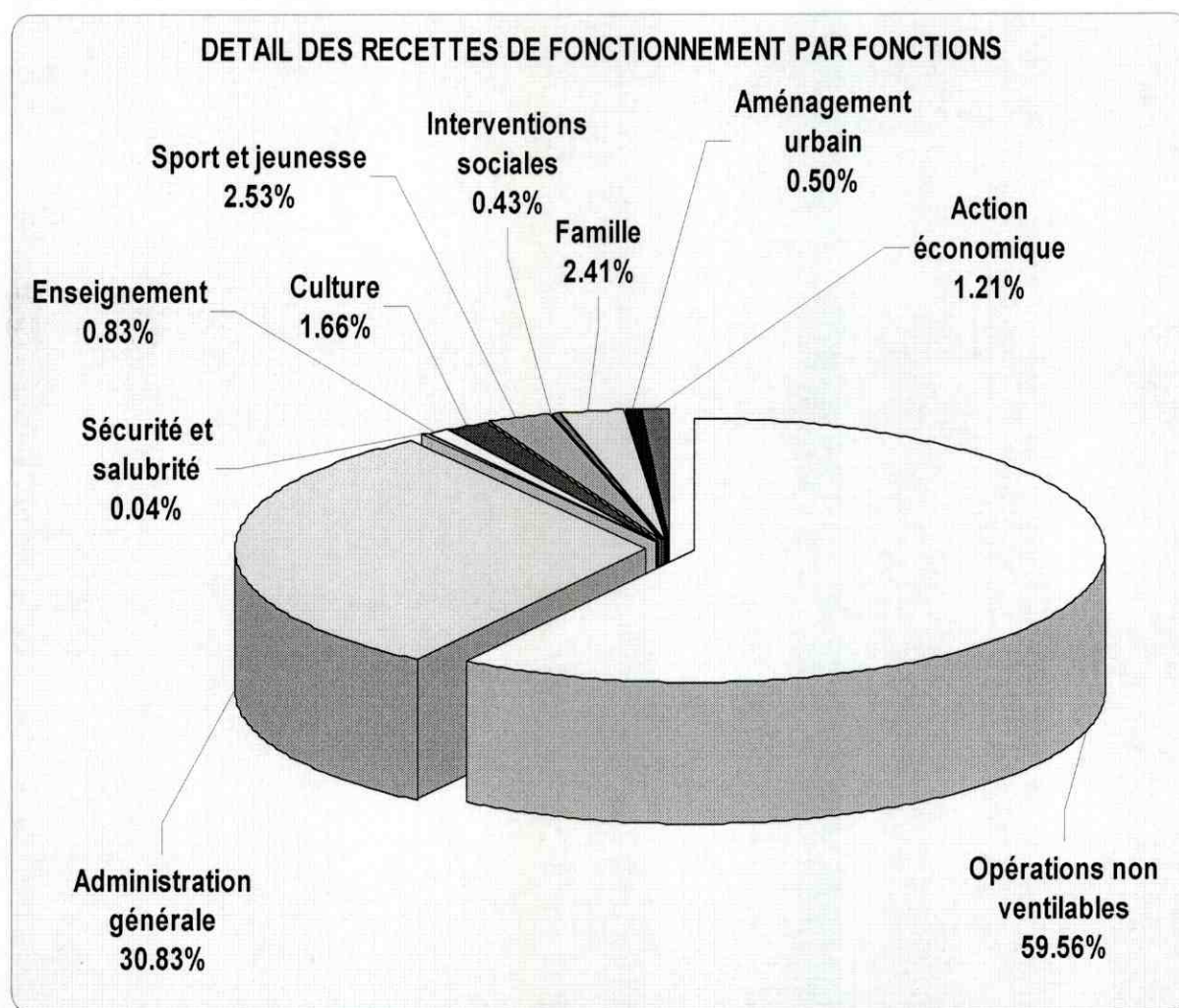
Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts et autres produits pour un montant de 19 540 €.

➤ **Le chapitre 77 : Produits Exceptionnels**

Ce chapitre enregistre principalement la transaction avec la société TENNANT SA, suite au litige concernant l'acquisition d'une balayeuse (voir délibération n° 2011/288).

1.2 Les recettes de fonctionnement par fonction

Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	52 403 738
0	Administration générale	27 126 395
1	Sécurité et salubrité publiques	39 200
2	Enseignement et formation	733 100
3	Culture	1 463 010
4	Sport et Jeunesse	2 226 000
5	Interventions sociales et santé	376 000
6	Famille	2 120 000
8	Aménagements urbains	437 750
9	Action économique	1 065 000
Total des recettes de fonctionnement		87 990 193



Les recettes de fonctionnement seront ajustées lors du prochain budget supplémentaire. Nous connaîtrons alors la variation définitive de la matière physique imposable, le montant attendu des recettes fiscales 2012, le montant des concours financiers de l'Etat ainsi que les modalités de mise en place du fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales et ses conséquences pour la Ville et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

2. Les dépenses de fonctionnement

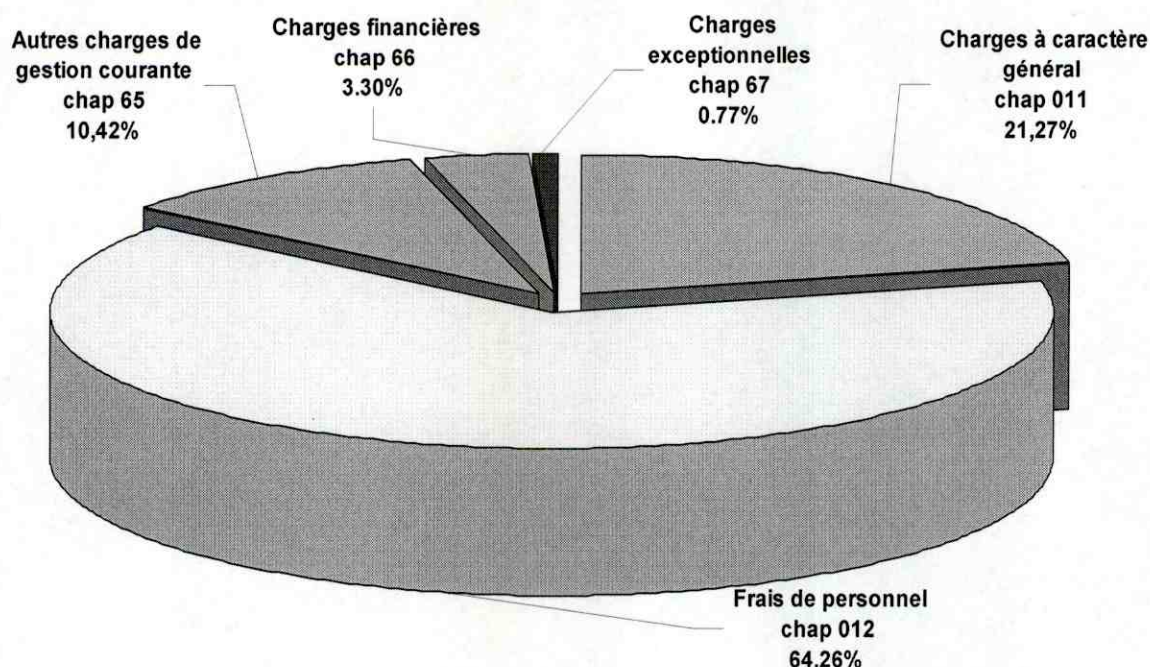
2.1 Les dépenses de fonctionnement par nature

Tous chapitres cumulés, les dépenses de fonctionnement prévues au BP 2012 s'établissent à 87 990 193 € en évolution de 1.85%. Elles sont réparties en dépenses réelles 81 330 762 € et dépenses d'ordre 6 659 431 €

La structure des dépenses se présente comme suit :

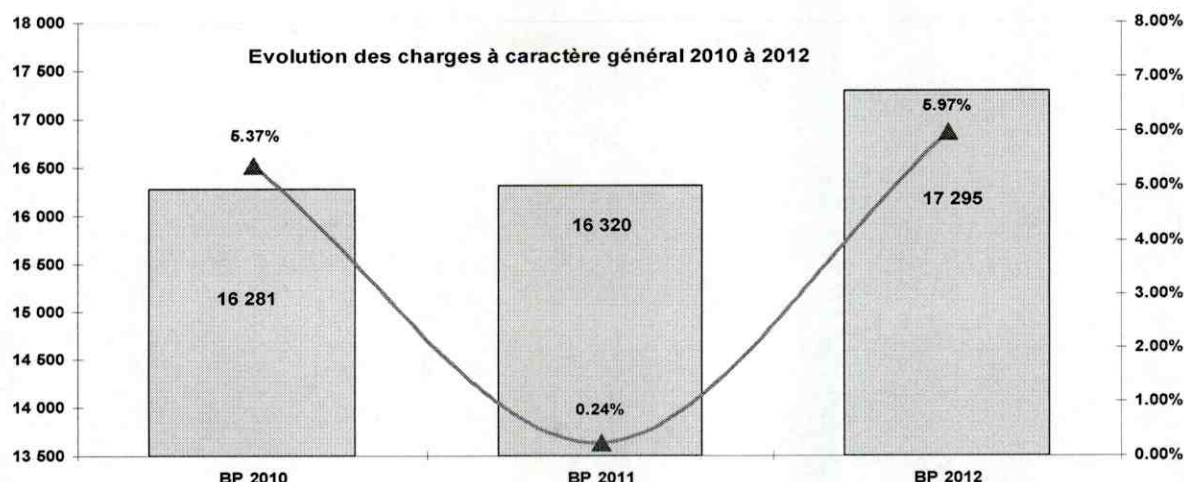
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2011	BP 2012	% de variation	Part de la section
CHAP 011	Charges à caractère général	16 320 622.00	17 295 698.00	5.97	19.66
CHAP 012	Charges de personnel	52 000 000.00	52 260 000.00	0.50	59.39
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	8 434 070.00	8 471 344.00	0.44	9.63
CHAP 66	Charges financières	2 898 964.00	2 680 620.00	-7.52	3.05
CHAP 67	Charges exceptionnelles	838 800.00	623 100.00	-25.72	0.71
TOTAL DEPENSES REELLES		80 492 456.00	81 330 762.00	1.04	92.43
CHAP 042	Opérations d'ordre	5 902 182.00	6 659 431.00	12.83	7.57
TOTAL DEPENSES		86 394 638.00	87 990 193.00	1.85	100.00

Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre



➤ **Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants	16 281 615	16 320 622	17 295 698
Variations en %	5,37 %	0,24 %	5.97 %



Conformément aux orientations budgétaires, les volumes de crédits de dépenses ont été ajustés tout en maintenant le niveau des services rendus à la population. Les crédits affectés à la consommation des services augmentent malgré tout de 5.97 %. Ces crédits supplémentaires serviront à répondre principalement aux besoins nouveaux liés.

Les principaux ajustements à la hausse sont :

- Dépenses d'énergie, électricité combustibles : + 183 000
- Marchés d'entretien et de propreté des bâtiments communaux : + 168 000
- Programmation annuelle des expositions du Musée Fesch : + 330 000
- Frais de télécommunications et lignes spécialisées : + 20 000
- Les différents contrats de maintenance et contrats de prestations: + 147 000
- Le fonctionnement de deux nouvelles maisons de quartiers : + 80 000
- De nouvelles animations culturelles : + 80 000
- Le fonctionnement du nouveau centre jeunesse pour adolescents : + 70 000

Les ajustements à la baisse concernent :

- Les primes d'assurance en raison du résultat de la consultation sur les marchés arrivant à terme soit : - 82 000
- Les frais d'affranchissements : - 21 000

Malgré ces hausses, l'ensemble du chapitre 011 concrétise les efforts de maîtrise des dépenses entrepris par les services depuis deux ans, notamment par les mises en place :

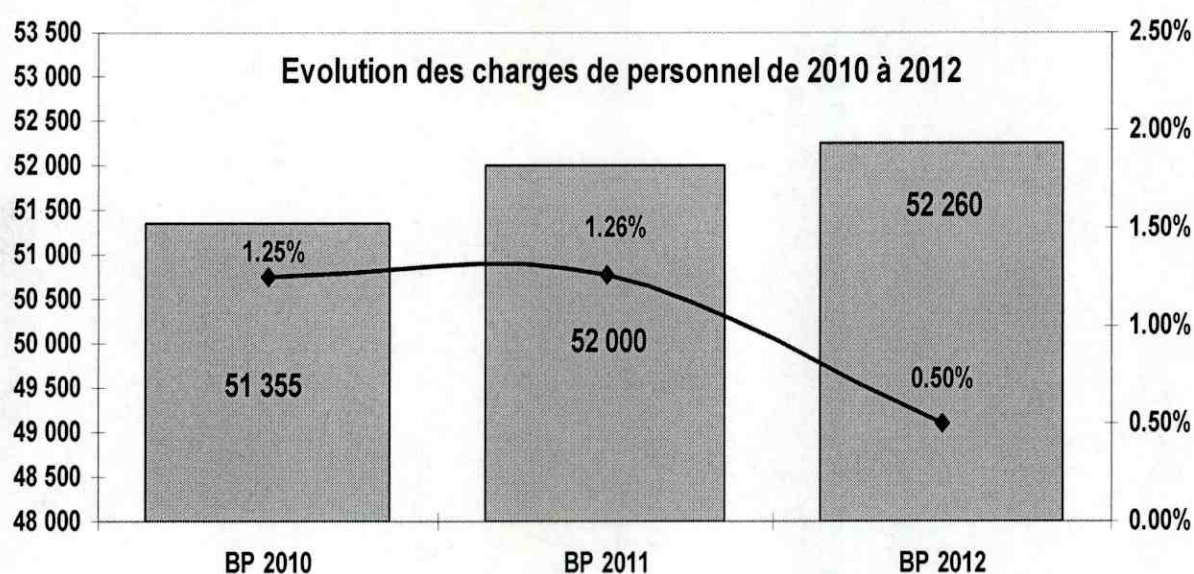
↳ D'un Comité des Engagements des Dépenses en charge d'examiner l'opportunité de la dépense et la capacité financière de la commune à engager cette dépense.

↳ D'une politique des achats publics maîtrisée : marchés publics de fonctionnement ou recours systématique à la mise en concurrence.

➤ **Chapitre 012 : Frais de personnel**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants	51 355 000	52 000 000	52 260 000
Variations en %	1,25 %	1,26 %	0.50%

Avec 59.39 % des dépenses totales de fonctionnement, c'est le premier poste de dépense de la commune. Le projet, pour 2012, s'appuyant sur un prévisionnel rigoureux et réaliste, permettra de maintenir l'effectif municipal stable. Le personnel communal pourra ainsi continuer à travailler pour une meilleur qualité et efficacité des services rendus aux Ajacciens.



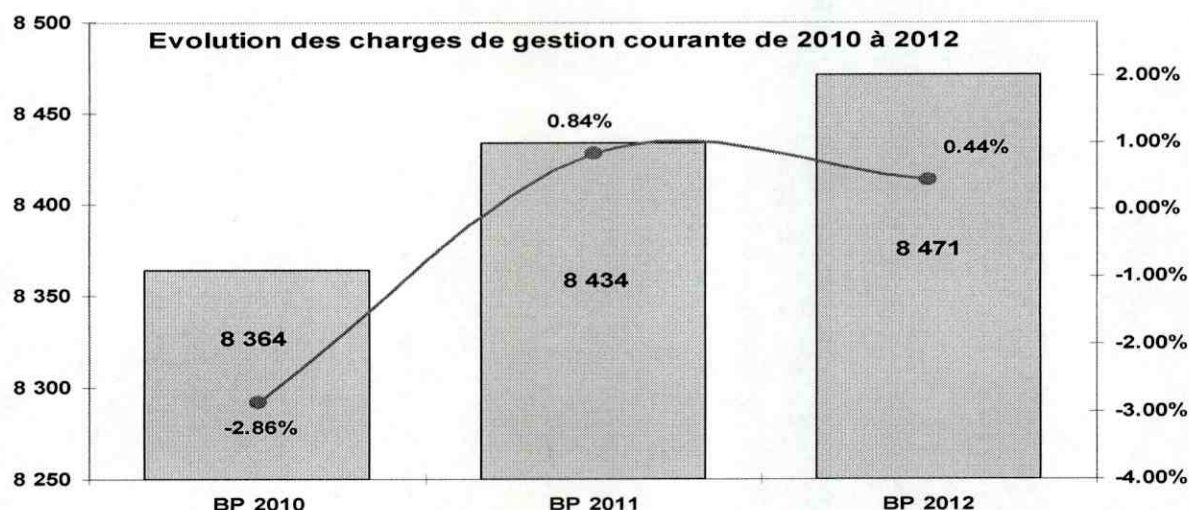
L'évolution relativement modérée de ces dernières années reflète l'arrivée à maturité de l'organisation des services. La mise en œuvre d'une gestion rationnelle et pertinente des ressources humaines conçues pour une meilleure maîtrise de la dépense produisent leurs effets.

Pour 2012, le Gouvernement n'a pas prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique, mais d'autres mesures impacteront le chapitre :

- L'augmentation du smic décidée en décembre 2011
- La prise en compte de l'habituel GVT (Glissement Vieillesse Technicité).
- La revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 5,90 € à 6,60 €.
- L'organisation des quatre tours d'élection présidentielles et législatives.

➤ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants	8 364 115	8 434 070	8 471 344
Variations en %	-2,86 %	0,84 %	0,44 %



Pour l'année 2012, les contingents et participations obligatoires évoluent de 0,84 %.

Les principales augmentations concernent la dotation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre du contingent incendie, la participation de la Ville au fonctionnement de l'Ecole Nationale de Musique et la subvention de fonctionnement au CCAS.

Les éléments qui composent ce chapitre sont retracés dans le tableau suivant:

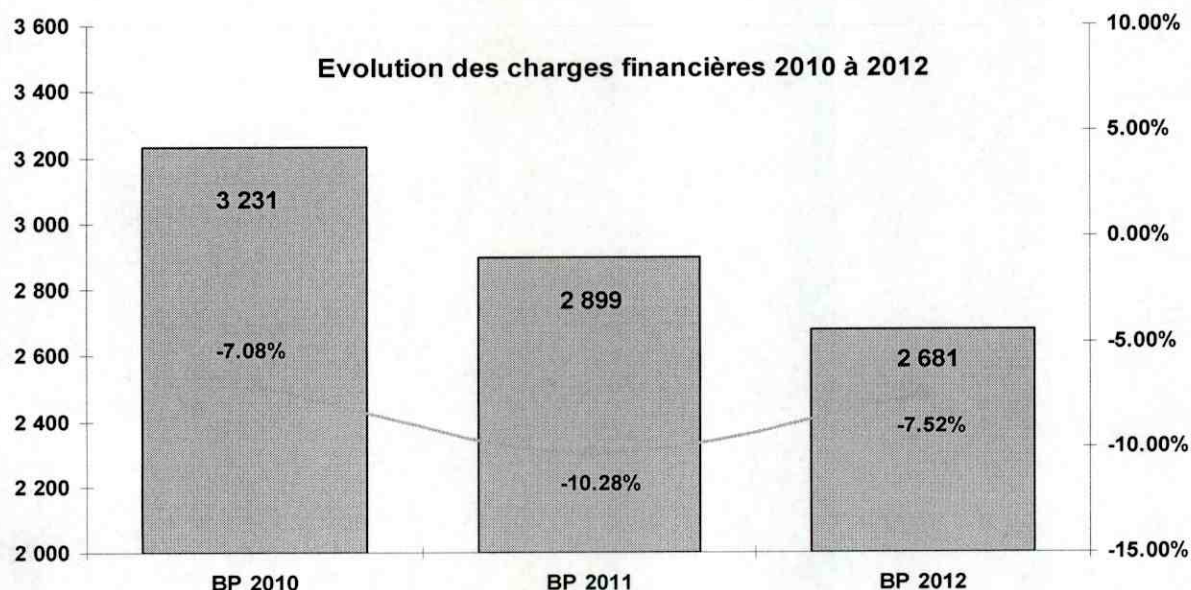
Libellés	BP 2011	BP 2012	Différence
Indemnités et formation des élus	426 000	416 000	-10 000
Créances irrécouvrables	100 000	45 000	-55 000
Contingents incendie	3 588 600	3 632 000	+ 43 400
Logement instituteurs	10 000	10 000	0
Caisse des écoles	200 000	200 000	0
CCAS	765 000	800 000	+ 35 000
Office du tourisme	880 000	880 000	0
Ecole nationale de musique	565 600	584 000	+ 18 400
Participation Gare routière	30 000	30 000	0
Ecoles privés	580 000	560 000	- 20 000
Aides aux associations	1 288 870	1 314 344	+ 25 474
Total chapitre 65	8 434 070	8 471 344	+ 37 274

L'enveloppe globale des subventions allouées aux associations est maintenue à un niveau supérieur à celui de l'an passé.

Il faut noter par ailleurs, que la ville intervient aussi hors subventions de fonctionnement, auprès des associations dans le cadre des conventions signées au titre des actions du CUCS.

➤ Chapitre 66 : Charges financières

Inscriptions budgétaires	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Montants	3 231 173	2 898 964	2 680 620
Variations en %	-7,08 %	-10,28%	-7,52%



Sont inscrites à l'intérieur du chapitre 66 les charges financières suivantes :

- ❖ les intérêts de la dette pour 2 403 000 €
- ❖ les intérêts courus non échus de l'année 72 620 €
- ❖ 80 000 € sont prévus pour les opérations de tirage sur notre ligne de trésorerie.
- ❖ une provision de 125 000 € pour diverses charges financières sur taux de change.

➤ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Le chapitre 67 est constitué principalement des inscriptions budgétaires suivantes :

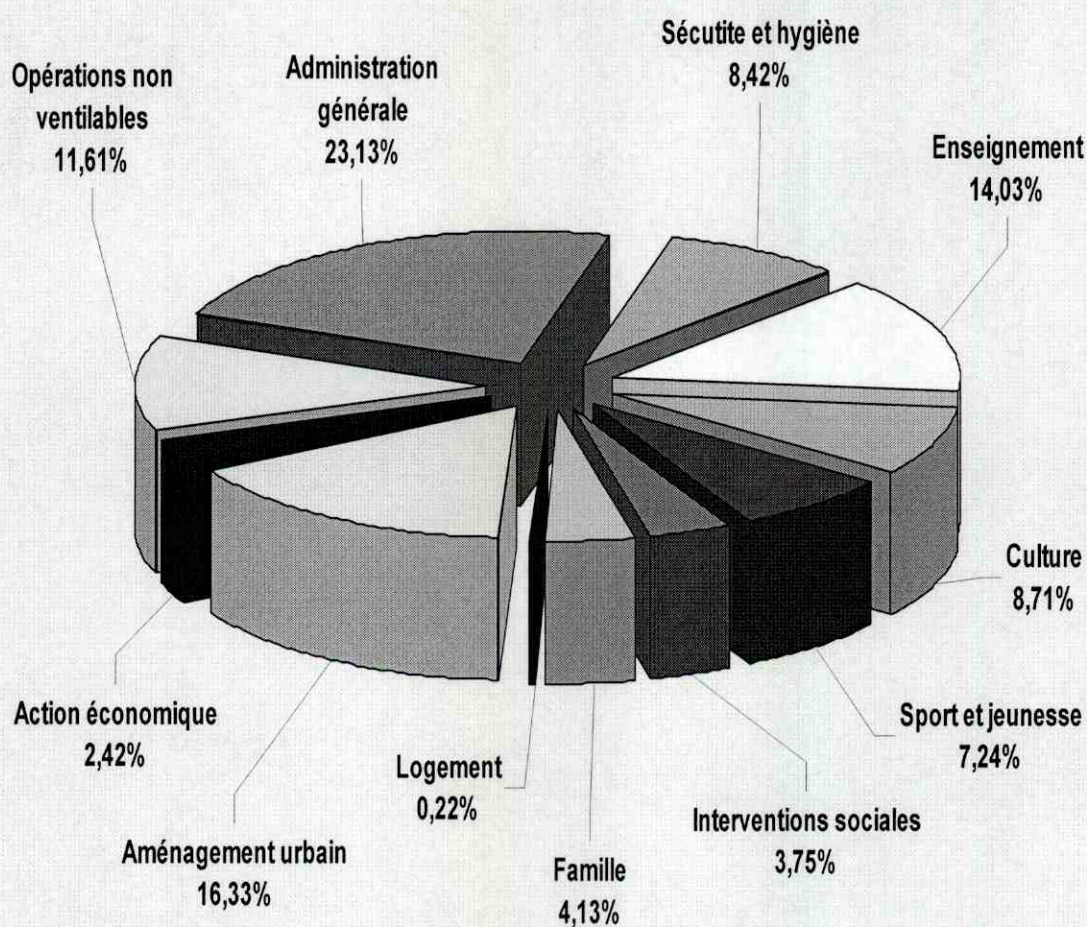
- ❖ les annulations de titres sur exercices antérieurs à hauteur de 550 000 €
- ❖ diverses charges sur opérations de gestion pour 50 000 €
- ❖ diverses bourses et divers prix pour 13 100 €

Il est à noter que ne sont plus comptabilisées, cette année au sein de ce chapitre, les dépenses concernant la subvention versée à la régie du port de plaisance ainsi que les redevances versées au concessionnaire de la gestion du stationnement de surface.

2.2 Les dépenses de fonctionnement par fonction

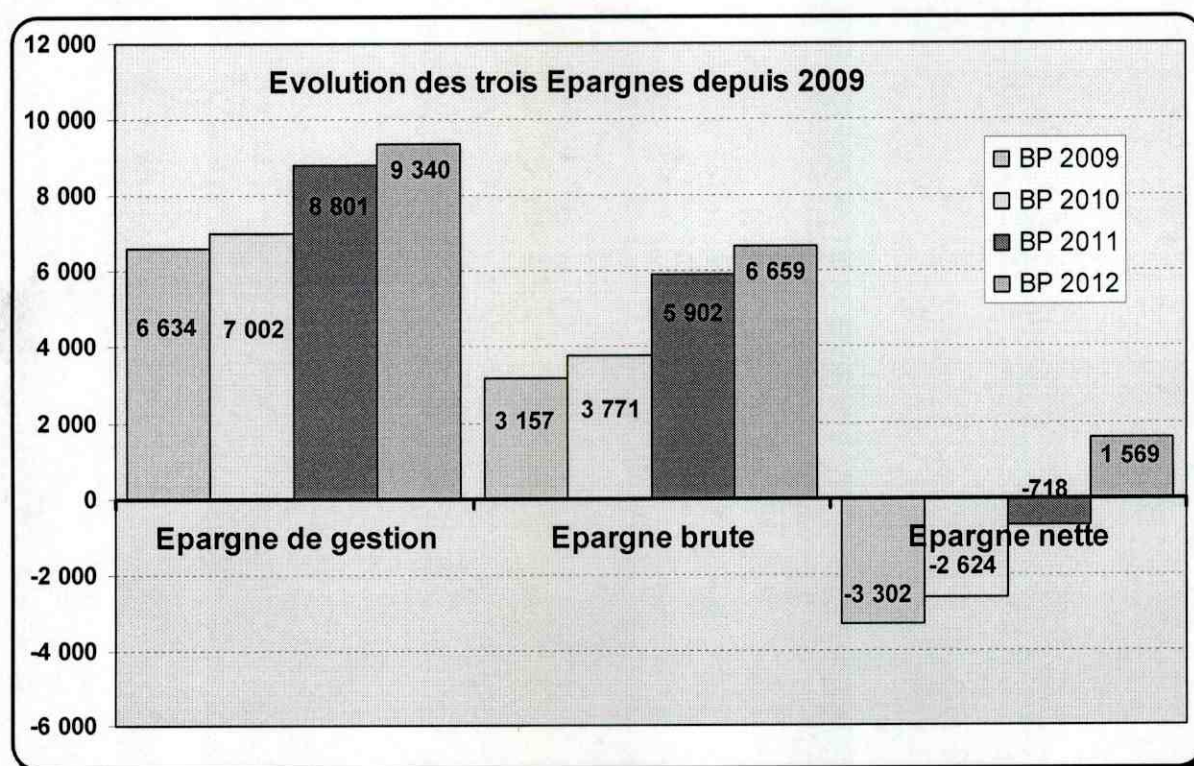
Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	10 219 249
0	Administration générale	20 353 300
1	Sécurité et salubrité publiques	7 410 900
2	Enseignement et formation	12 346 500
3	Culture	7 662 700
4	Sport et Jeunesse	6 372 800
5	Interventions sociales et santé	3 302 644
6	Famille	3 633 350
7	Logement	192 750
8	Aménagements urbains	14 370 900
9	Action économique	2 125 100
Total des dépenses de fonctionnement		87 990 193

Détail des dépenses de fonctionnement par fonctions



C – Les soldes intermédiaires de gestion

Intitulés	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Recettes réelles de fonctionnement	84 630 736	86 394 638	87 990 193
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	77 629 110	77 593 492	78 650 142
Epargne de gestion	7 001 626	8 801 146	9 340 051
Frais financiers	3 231 173	2 898 964	2 680 620
Epargne brute	3 770 453	5 902 182	6 659 431
Remboursement capital de la dette	6 394 680	6 620 914	5 089 981
Epargne nette	- 2 624 227	-718 732	1 569 450



Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont en très nette amélioration depuis 2009.

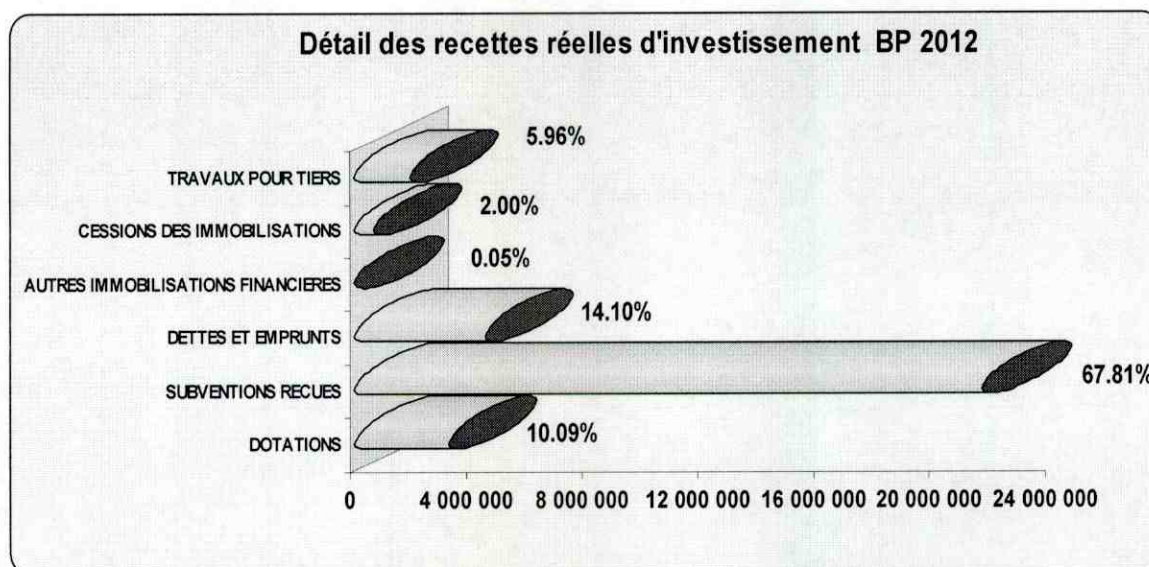
- ↳ L'épargne de gestion, soit la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement hors frais financiers, s'élève à 9.340 M€. Cet excédent courant est utilisé à la couverture de l'annuité de la dette.
- ↳ L'épargne brute, soit l'épargne de gestion minorée des frais financiers, atteint 6.659 M€ contre 5.902 M€ en 2011.
- ↳ L'année 2012 marque le retour à une épargne nette positive. Elle permet de dégager une ressource contribuant au financement des dépenses d'équipement à hauteur de 1.569 M€.

D – La section d'investissement :

Pour 2012, la section d'investissement totalise **38 583 582.00 €** et représente près de 30.50 % du budget total.

1. Les ressources d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 10	Dotations et fonds propres	3 220 780.00	8.35
CHAP 13	Subventions d'investissement	21 648 686.00	56.11
CHAP 16	Emprunts et dettes	4 500 000.00	11.66
CHAP 27	Autres immobilisations financières	14 385.00	0.04
CHAP 45	Opérations pour compte de tiers	1 903 300.00	4.93
CHAP 024	Produits des cessions Immobilières	637 000.00	1.65
TOTAL DES RECETTES REELLES		31 924 151.00	82.74
CHAP 040	Opérations d'ordre	6 659 431.00	17.26
TOTAL DES RECETTES		38 583 582.00	100,00



Les recettes réelles d'investissement, constituées essentiellement de ressources propres, de subventions et de l'emprunt, s'élèvent à un montant 31 924 151 € réparties de la façon suivante:

➤ Chapitre 10 : Fonds et réserves

Ce chapitre totalise 3 220 780 € en 2012. Il comprend :

✓ Le Fonds de Compensation de la TVA.

Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement (Montant FCTVA = Coût investissement 2011 x 15,482 %).
Le montant à percevoir pour 2012 est estimé à 2 720 780 €.

✓ La Taxe d'aménagement et/ou Taxe Locale d'Équipement.

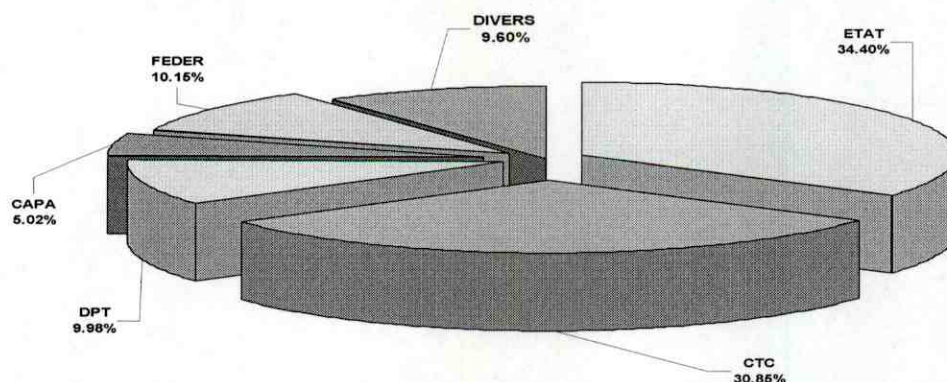
A compter du 01 Mars 2012, la taxe d'aménagement se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE). La délibération n° 2011/277 en date du 24 Novembre acte cette modification. Nous prévoyons pour l'année 2012 une inscription budgétaire identique à la TLE de 2011, soit 500 000 €.

➤ Chapitre 13 : Subventions d'équipements

Les subventions d'investissement inscrites dans le cadre du Budget Primitif 2012 sont liées aux nouveaux programmes d'investissement retenus ainsi que la poursuite des AP/CP. Le montant total des subventions attendues en 2012 s'élève à 21 648 686 €

La répartition de ces subventions entre nos différents partenaires financiers est la suivante :

Partenaires financiers	ETAT	CTC	DPT	CAPA	FEDER	DIVERS	TOTAL
Subventions sur AP/CP	5 534 963.21	4 300 355.84	442 850.00		2 131 438.42	784 852.90	13 194 460.37
Subventions spécifiques	1 690 000.00	459 179.15	143 588.00	1 055 119.70		1 232 200.00	4 580 086.85
Subventions sur dotations		1 719 407.35	1 509 731.43				3 229 138.78
Total des propositions BP 2012	7 224 963.21	6 478 942.34	2 096 169.43	1 055 119.70	2 131 438.42	2 017 052.90	21 003 686.00

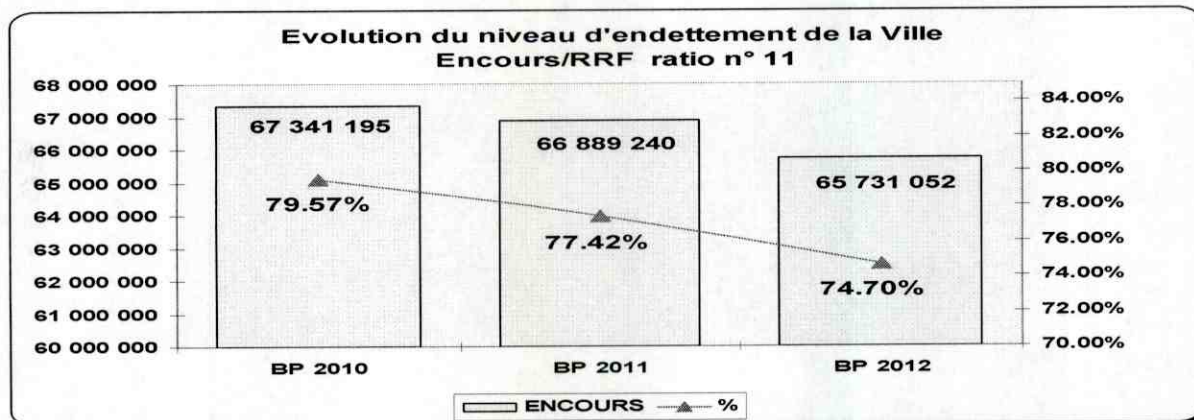
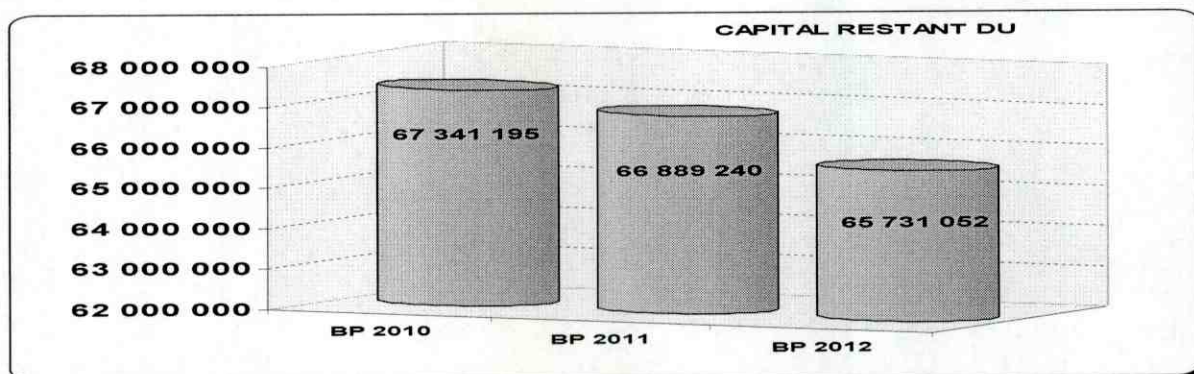


Pour compléter ce chapitre, 645 000 € sont inscrits au titre du reversement par l'Etat du produit des amendes de police correspondant au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire. La somme revenant aux communes résulte de la multiplication du nombre d'amendes constatées sur leur territoire par une valeur de point annuelle fixée pour 2012 à 22,77 euros. Cette dotation fera l'objet d'un réajustement ultérieur car son montant définitif n'est pas encore notifié aux communes.

➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Le volume d'emprunt nécessaire au financement des opérations d'équipements et de travaux est prévu à hauteur de 4.5 M € pour l'année 2012.

Au 1er janvier 2012, l'encours de la dette s'élève à 65 731 052 € contre 66 889 240 € au 1er janvier 2011. Il représente un montant de 997 € par habitant très nettement inférieur à celui de la strate des communes de même importance. (1 577 €/Hab. **)



Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 74.70%. Ce ratio est lui aussi très nettement inférieur à celui de la moyenne nationale constaté en 2011 (103.90 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants**. L'évolution de ce ratio démontre que le niveau de l'endettement de la ville est en très nette amélioration et se trouve largement inférieur aux communes de la même strate.

**Source DGCL : les budgets primitifs communaux en 2011 : analyse financière par strate des communes de métropole

➤ Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre enregistre le remboursement par la communauté d'agglomération du capital des emprunts globalisés à hauteur de 14 385 €.

➤ Chapitre 024 : Cession des immobilisations

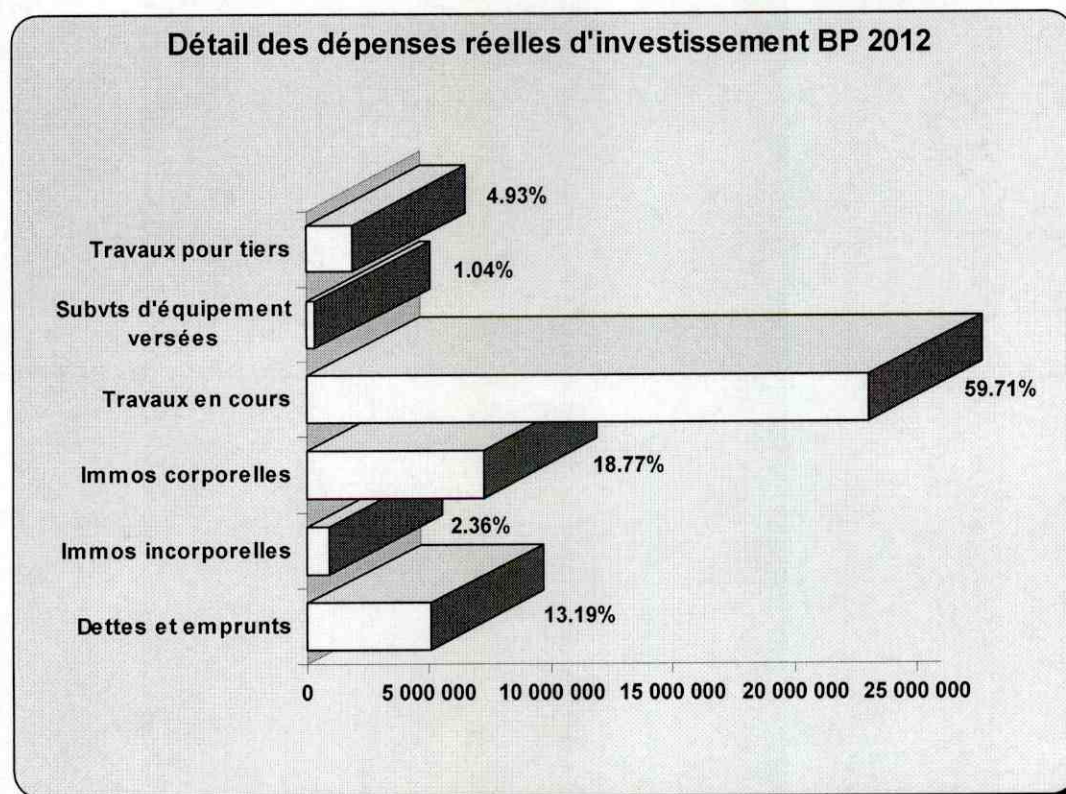
Les prévisions budgétaires en matière de cession d'immobilisations totalisent 637 000 € et concernent :

- ♦ Vente d'un terrain au Stiletto à la Capa pour 79 500 €
- ♦ Vente du terrain avenue de Verdun au profit du CNFPT pour 557 500 €.

2. Les emplois d'investissement

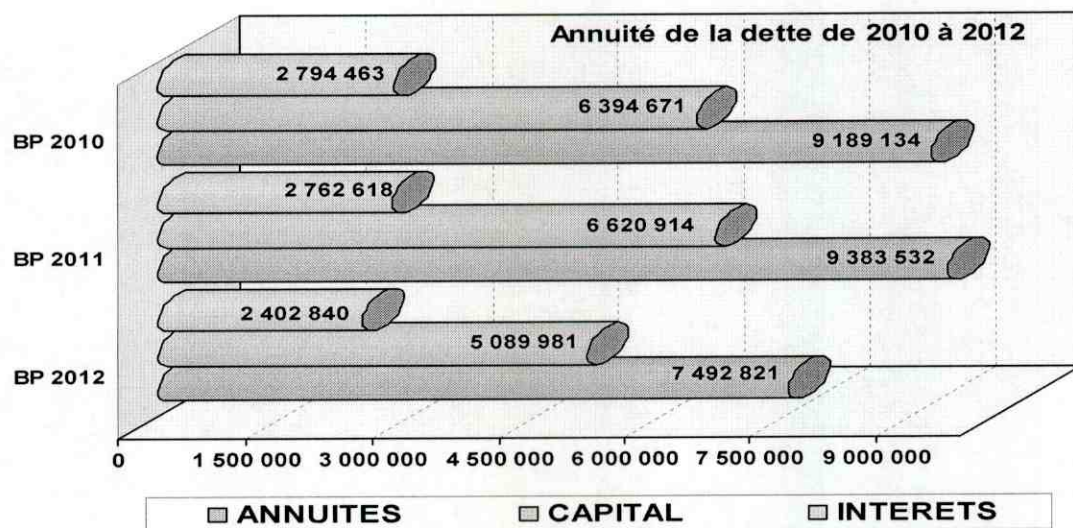
En matière d'investissement, comme les années précédentes, nous nous sommes efforcés de concilier, dans un même ensemble cohérent, de grands projets structurants et des opérations plus modestes ; les uns s'inscrivant dans le cadre d'autorisations de programme, les autres se suffisant du cadre de l'annualité budgétaire.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 16	Dettes et emprunts	5 090 000.00	13.19
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	909 083.00	2.36
CHAP 21	Immobilisations corporelles	7 240 440.00	18.77
CHAP 23	Travaux en cours	23 038 759.00	59.71
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	402 000.00	1.04
CHAP 45	Travaux pour tiers	1 903 300.00	4.93
TOTAL DES DEPENSES		38 583 582.00	100,00



➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Pour 2012 l'annuité de la dette représente 7 493 000 € dont 5 090 000 € de remboursement de capital soit près de 68 % de l'annuité.



➤ Les partenaires bancaires

Nous avons 26 emprunts en cours répartis auprès de 6 établissements prêteurs.

Etablissements prêteurs	Caisse des Dépôts	Caisse d'Epargne	Crédit Foncier	Déxia Crédit Local	Crédit Agricole	Société Générale
CRD	9 131 115	12 098 786	135 491	33 082 431	4 472 709	6 810 520
%	13,89 %	18,41 %	0,21 %	50,33%	6,80 %	10,36 %

↳ Le taux moyen s'élève à : 3.87%

↳ La durée de vie moyenne est de : 6 ans 4 mois

↳ La durée résiduelle moyenne est de : 11 ans 6 mois

Les risques de taux BP 2012

Nature du risque	% encours	Taux moyen	CRD
Fixe	57.96%	3.91%	38 094 553.00 €
Livret A	6.77%	2.73%	4 451 619.00 €
Barriere	3.67%	3.67%	2 414 715.00 €
Multiplicateur	4.22%	4.89%	2 774 812.00 €
Change	27.38%	3.92%	17 995 353.00 €
Ensemble des risques	100.00%	3.87%	65 731 052.00 €

➤ La charte de la dette

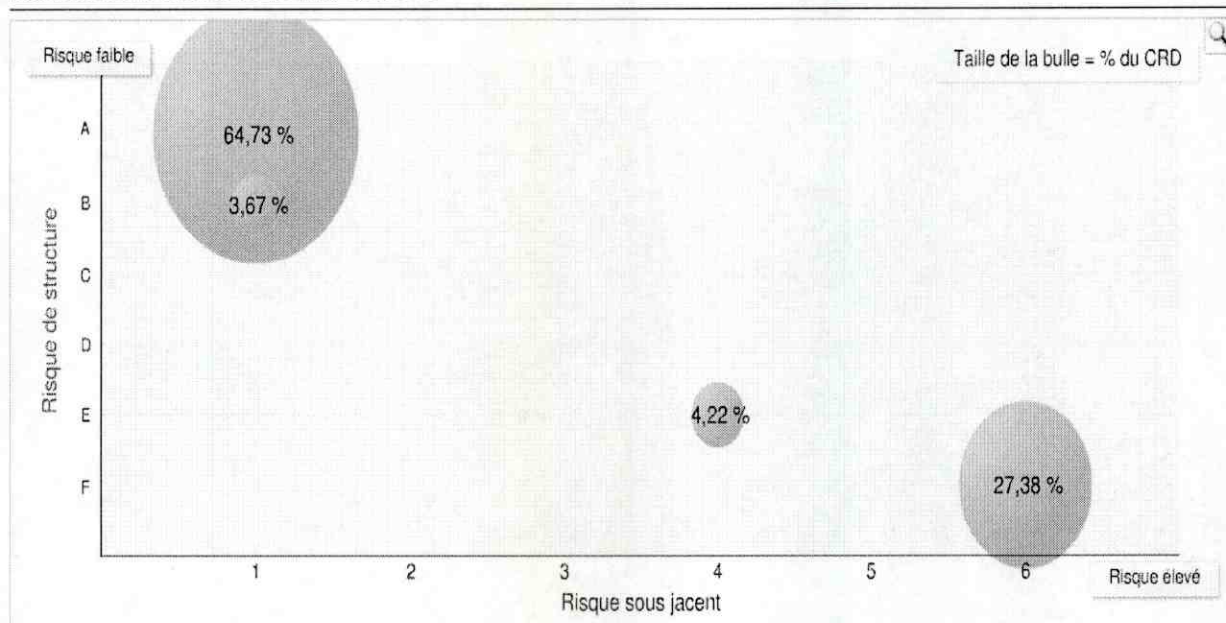
La charte de bonne conduite signée au mois de Décembre 2009 vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques.

Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés.

Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecart Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecart Indices hors zone euros	Autres indices
Indice sous jacent						
(A) taux fixe simple	21 64.73 % 42 546 172 €					
(B) barrière simple	2 3.67 % 2 414 715 €					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5				1 4.22 % 2 774 812 €		
(F) autres types de structures						2 27.38 % 17 995 353 €

Dette selon la charte de bonne conduite

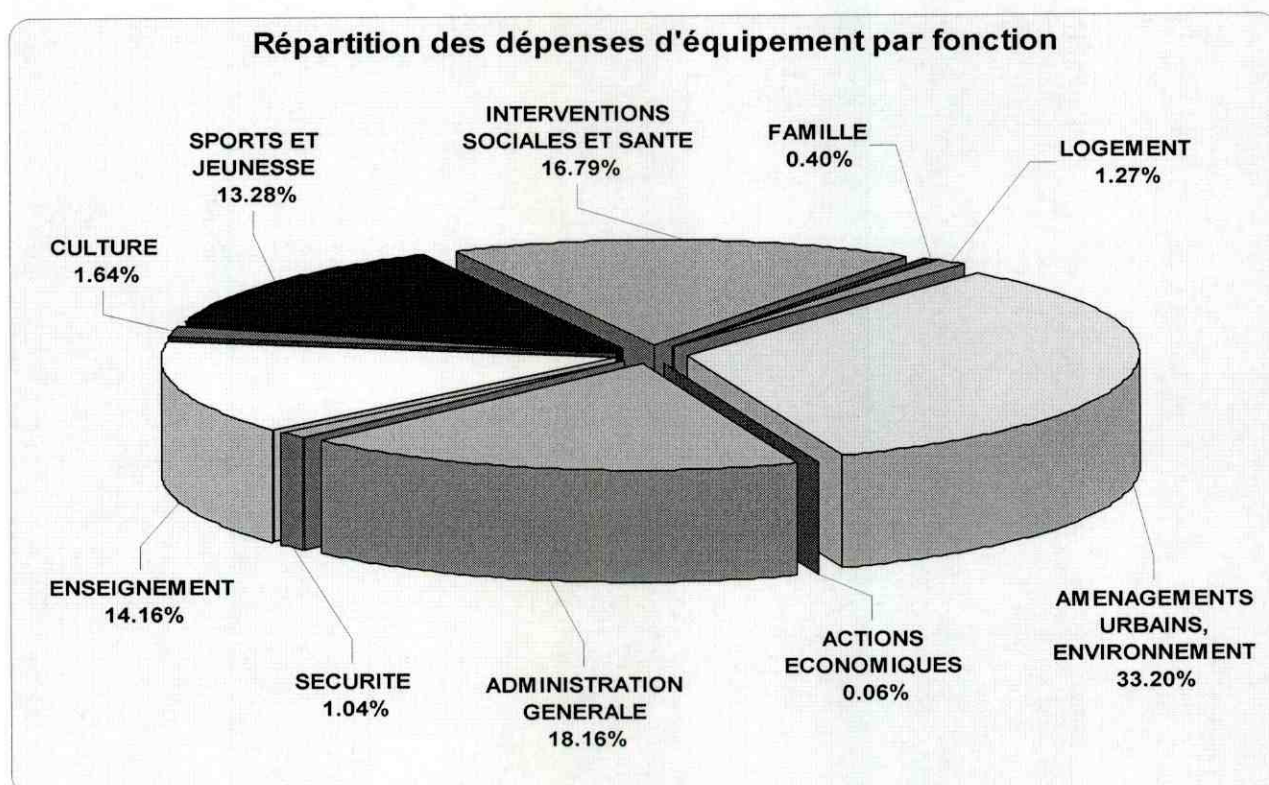


➤ Chapitres 20/21/23 : Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement totalisent en propositions nouvelles **31 590 282.00 €**.

Equipements	Chap. 20	Chap. 204	Chap. 21	Chap. 23	TOTAL
Opérations non subventionnées	805 000,00	102 000,00	913 440,00	2 076 000,00	3 896 440,00
Opérations spécifiques subventionnées	0,00	300 000,00	3 635 000,00	1 636 604,00	5 571 604,00
Opérations subventions sur dotations	0,00	0,00	1 370 000,00	3 416 000,00	4 786 000,00
Opérations sur AP/CP	104 083,00	0,00	1 322 000,00	15 910 155,00	17 336 238,00
Propositions nouvelles	909 083,00	402 000,00	7 240 440,00	23 038 759,00	31 590 282,00

Leur ventilation par fonction est la suivante :



Comme indiqué lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires, les dépenses d'équipements s'inscrivent en premier lieu dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) dont la plus grande partie provient du programme ANRU et des travaux liés aux contraintes hydrauliques.

S'y ajoutent :

- Les opérations nouvelles d'investissement (travaux)
- Les dépenses récurrentes de mise en conformité du domaine communal
- Les acquisitions de biens meubles et immeubles

↳ Nouvelles autorisations de programme et crédits de paiements

Opération		Démolition ancien collège Finosello		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	5 940 000.00	2 000 000.00	3 940 000.00	0.00
Financements Prévus				
Ctc	4 400 000.00			

Opération		Construction groupe scolaire Quartier St Joseph		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	14 356 000.00	150 000.00	500 000.00	13 706 000.00
Financements Prévus				
Etat	6 575 927.00			
Ctc	1 315 185.00			
Département	1 315 185.00			
Anru	715 185.00			

Opération		Passerelle des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	657 868.00	43 200.00	614 668.00	0.00
Financements Prévus				
Etat	243 659.00			
Anru	304 568.00			

Opération		Marché des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	260 000.00	260 000.00		0.00
Financements Prévus				
Etat	72 000.00			
Anru	120 000.00			

Opération		Maîtrise d'œuvre ANRU quartier des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	1 233 408.49	51 564.00	201 322.68	980 521.81

Opération		Maîtrise d'œuvre ANRU quartier des Salines		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
	1 201 112.90	52 519.00	220 549.58	928 044.32

Opération		Réalisation bassin de rétention Alzo di Leva 3		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
3 743 921.00		80 000.00	1 100 000.00	2 563 921.00
Financements Prévus				
Etat	516 326.00			
Ctc	516 326.00			
Europe	1 721 088.00			

Opération		Eaux pluviales Centre Ville		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2012	CP 2013	CP au delà de 2013
2 814 534.00		500 000,00	1 900 000.00	414 534.00
Financements Prévus				
Etat	388 635.00			
Ctc	388 635.00			
Europe	1 295 450.00			

↳ Poursuite des autorisations de programme et crédits de paiements

Les crédits nécessaires à la poursuite des autorisations de programmes sont inscrits au budget primitif 2012. La situation de chaque autorisation de programme en cours de réalisation vous est présentée ci après:

Opération		Acquisition caserne GROSSETTI		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
0,00	3 020 000.00	991 298,00	1 007 000,00	1 021 702.00

Opération		Aménagement Chemin de Candia		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
- 218 805.00	4 599 245.00	64 945.12	1 871 000.00	2 663 299.88

Opération		Aménagement Maison de quartier des Cannes		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
0.00	3 284 374.00	497 038.17	1 700 000.00	1 087 335.83

Opération		Bassin de rétention Alzo di Leva 1& 2		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
	4 691 965,00	362 167.42	940 000.00	3 389 797.58

Opération		Réalisation de 3 exutoires		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
3 919.00	8 183 028.00	90 847.20	150 000.00	7 942 180.80

Opération		Bassin de 40 000 m3		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
1 348 540.00	8 666 110.00	17 426.44	380 000.00	8 268 683.56

Opération		Construction école Candia		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Reports
400 000.,00	9 001 050.19	7 288 299.69	400 000.00	1 312 750.50

Opération		Démolition écoles quartiers des Salines		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
	3 679 946.00	13 171.88	2 200 000.00	1 466 774.12

Opération		Reconstruction sur site école Salines I		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
	4 182 000,00	11 385.07	450 000.00	3 720 614.93

Opération		Opération Grand Site de la Parata		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Reports
165 000.00	6 421 809.79	6 099 043.12	165 000.00	157 766.67

Opération		Enrochement littoral		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
	1 535 955.00	3 468.40	935 955.00	596 531.60

Opération		Construction et aménagement Halles des sport Stiletto		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2012	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2012	Années suivantes
	10 774 485.74	2 731 567.04	4 000 000.00	4 042 918.70

↳ Inscriptions budgétaires d'équipement hors AP/CP

Parallèlement à la poursuite du programme soutenu des AP/CP, la ville consacre chaque année des crédits conséquents à l'entretien du patrimoine existant.

L'année 2012 ne dérogera pas à la règle. Ce sont près de 14,253 millions d'euros qui seront affectés aux différentes études de faisabilités, aux acquisitions de matériels et aux travaux et aménagements divers.

Les principales dépenses concernent :

➤ Diverses études techniques de faisabilité :	805 000 €
➤ Subventions OPHA-RU :	300 000 €
➤ Subventions d'équipement pour l'aide au bâti ancien :	102 000 €
➤ Acquisitions foncières dans le cadre du programme ANRU :	3 605 000 €
➤ Acquisition de matériel informatique, de logiciels et pédagogiques :	410 000 €
➤ Acquisition de véhicules matériel parc automobiles :	520 000 €
➤ Acquisitions de matériels de radio police municipale :	170 000 €
➤ Acquisitions de matériel service des élections :	150 000 €
➤ Acquisitions de matériel pour les services communaux :	230 000 €
➤ Acquisitions mobiliers urbains :	130 000 €
➤ Travaux divers et d'aménagement de bâtiments communaux :	1 500 000 €
➤ Travaux bâtiments culturels et sportifs :	250 000 €
➤ Travaux de voirie, trottoirs, éclairage publics :	3 200 000 €
➤ Travaux de mise en conformité dans les écoles et crèches :	1 165 000 €
➤ Travaux concernant le PCRT et les transports urbains :	1 153 000 €
➤ Aménagement des forêts domaniales :	143 000 €
➤ Travaux de restauration statue Pascal Paoli :	98 000 €
➤ Travaux de restauration Eglise Saint Roch :	200 000 €
➤ Restaurations œuvres d'art du Musée Fesch :	120 000 €

E – Les travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses et les recettes suivantes :

Au compte 4541 les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défaillants. Les sommes ainsi avancées sont recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement. Au titre de l'exercice 2012, une inscription de 200 000 € est prévue.

Les comptes 4581 en dépenses et 4582 comptabilisent les opérations d'investissement sous mandat. Pour l'année 2012 ces opérations concernent les délégations de maîtrise d'ouvrage de la CAPA pour les réseaux square Campinchi à hauteur de 1 053 300 € et pour le parking relais de Campo dell'Oro pour 650 000 €.

F – Les opérations d'ordre

Les tableaux suivants retracent les écritures d'ordre du budget primitif 2012.

Dépenses de fonctionnement			Prévisions budgétaires	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés		Chap.	Art	Intitulés
023		Virement vers la section d'investissement	4 293 803.04	021		Virement de la section de fonctionnement
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 197 452.96	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	168 175.00		4817	Amortissements des charges financières
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			6 659 431.00	Total des recettes d'ordre d'investissement		

Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2012 de la Ville d'Ajaccio que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu, la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
 Vu, la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
 Vu, la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
 Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L2321.2 et L2312.3,
 Vu, les décrets n° 96.522 et 96.523 du 13 juin 1996 pris pour l'application des articles L2312.3 et L2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 05/03/2012,
 Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 Mars 2012,

Sur exposé qui précède,

ADOPTE
Par 34 Voix pour,
4 Voix contre (Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA,
MARCANGELI, LAUDATO)

Le budget primitif, exercice 2012 qui se présente ainsi que suit :

RECETTES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	87 990 193.00	31 924 151.00	119 914 344.00
Opérations d'ordre	0.00	6 659 431.00	6 659 431.00
Totaux	87 990 193.00	38 583 582.00	126 573 775.00

DEPENSES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	81 330 762.00	38 583 582.00	119 914 344.00
Opérations d'ordre	6 659 431.00	0.00	6 659 431.00
Totaux	87 990 193.00	38 583 582.00	126 573 775.00

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	5 090 000.00	34	4	
20	Immobilisations incorporelles	909 083.00	34	4	
204	Subv. d'équipement versées	402 000.00	34	4	
21	Immobilisations corporelles	7 240 440.00	34	4	
23	Immobilisations en cours	23 038 759.00	34	4	
4541	Travaux pour tiers (d'office)	200 000.00	34	4	
4581	Opérations sous mandats	1 703 300.00	34	4	
Total des dépenses d'investissement		38 583 582.00			

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
10	Dotations fonds et réserves (hors 1068)	3 220 780.00	34	4	
13	Subv. d'investissement reçues	21 648 686.00	34	4	
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000.00	34	4	
27	Autres immobilisations financières	14 385.00	34	4	
4542	Travaux pour tiers (d'office)	200 000.00	34	4	
4582	Opérations sous mandats	1 703 300.00	34	4	
024	Produits de cessions	637 00.00	34	4	
021	Virement de la section fonctionnement	4 293 803.04	34	4	
040	Opérations de transferts d'ordre	2 365 627 96	34	4	
Total des recettes d'investissement		38 583 582.00			

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	17 295 698.00	34	4	
012	Charges de personnel et assimilés	52 260 000.00	34	4	
65	Autres charges de gestion courante	8 471 344.00	34	4	
66	Charges financières	2 680 620.00	34	4	
67	Charges exceptionnelles	623 100.00	34	4	
023	Virement vers la section investissement	4 293 803.04	34	4	
042	Opérations de transferts d'ordre	2 365 627 96	34	4	
Total des dépenses de fonctionnement		87 990 193.00			

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	4 859 380.00	34	4	
73	Impôts et taxes diverses	56 091 015.00	34	4	
74	Dotations, subventions et participations	24 864 060.00	34	4	
75	Autres produits de gestion courante	1 732 000.00	34	4	
013	Atténuation des charges	314 198.00	34	4	
76	Produits financiers	19 540.00	34	4	
77	Produits exceptionnels	110 000.00	34	4	
Total des recettes de fonctionnement		87 990 193.00			

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE,

